



PRE 2018



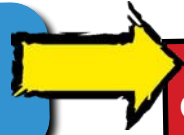
Le 17 avril 2018, **Daniel CHOMETTE**, *Secrétaire Général Délégué*, et **Jérôme MOISANT**, *Secrétaire National*, ont participé à la réunion ad-hoc Prime de Résultats Exceptionnels 2018, présidée par **Gérard CLERISSI**, *DRCPN*, en présence de représentants de toutes les directions d'emploi et des organisations syndicales représentatives.

Cette réunion avait pour objectif de discuter des circulaires, cadre et de gestion, et des critères d'attribution de la PRE à titre collectif, définis par chaque direction active.

UNITÉ SGP POLICE a rappelé sa position quant à la P.R.E

- NON** À LA PRE INDIVIDUELLE **OUI** À LA PRE POUR ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL
- NON** À LA PRE COLLECTIVE **OUI** À LA PRE PAR LETTRE DE FÉLICITATIONS D.G.P.N. (Les ex gratifications)

LA PRE «PETITE ÉQUIPE» ?



UTILE POUR LES POLICIERS EXERÇANT DANS LES QUARTIERS DIFFICILES (Z.S.P., Quartiers de reconquête républicaine...), NOUS LUI PRÉFÉRERIONS NÉANMOINS DES BONIFICATIONS INDICIAIRES

À l'unisson, les syndicats présents ont dénoncé l'inadéquation entre les annonces du Ministre concernant la fin de la politique du chiffre et les critères d'attribution de la P.R.E.C.

TOUS SAUF LE SYNDICAT ALLIANCE, MUET DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX !

D'autre part, UNITÉ SGP POLICE surpris du silence de la DRCPN sur l'aspect budgétaire, a interrogé Gérard CLERISSI.

Selon ses dires, «l'enveloppe resterait a priori la même», soit 25 M€ dont 834 K€ ont déjà été consommés pour les PRE «Calais/Dunkerque» et «Irma/St Martin».



SUR TOUS LES FRONTS !

www.unitesgppolice.com - 18/04/2018

